

Communiqué du 24 février 2014
de la
Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux
et Maternités de proximité

UN DÉCÈS ANNONCÉ AUX URGENCES DE L'HÔPITAL COCHIN

Suite au décès d'une patiente aux urgences de l'hôpital Cochin, nos pensées vont tout d'abord vers ses proches .

Ce décès se serait peut-être produit ailleurs. Cependant, quels que soient les résultats de l'enquête en cours, nul ne peut s'accommoder du décès d'une patiente admise depuis plusieurs heures dans un service hospitalier sans qu'aucun secours ne lui soit apporté.

La direction de l'APHP affirme que ce jour-là « l'activité aux urgences de Cochin était dans la moyenne de celle observée ces dernières semaines » et que l'effectif était au complet.

Ce décès et les temps d'attente observés- comme dans de nombreux services d'urgence de France -démontrent que les conditions de travail imposées aux personnels et les conditions de prise en charge des patients ne répondent pas aux besoins de la population. Cette situation aggravée par la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu, engage la responsabilité du directeur général de l'APHP , du directeur de l'ARS, et de la ministre de la Santé.

Comme le Comité de défense de l'Hôtel Dieu et plusieurs organisations syndicales, la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité avait alerté sur les conséquences de la restructuration de l'Hôtel-Dieu. Pour des motifs de sécurité, elle demande, comme s'y est engagé M. HIRSCH, que :

- le dossier soit revu dans les meilleurs délais,
- les propositions alternatives soient prises en compte dans l'immédiat,
- son service d'accueil des urgences soit rétabli dans l'intégralité de ses missions et de ses personnels,
- soit réintégré dans ses fonctions le Dr Gérald Kierzeck.

Fait à Lure , le 24 février 2014,

la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité.



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : **11 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi : de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30
Tél : 09 67 04 55 15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>
Contact : postmaster@coordination-nationale.org
Présidente : Françoise NAY jean.rostandivry@wanadoo.fr
Adresse : 3 rue Coutant - 90200 IVRY sur SEINE - Tél. 01 46 72 63 82 - 06 07 89 06 57
Vice-Présidente : Hélène DERRIEN derrien-h@laposte.net
Adresse : 14 Rue Marcel Paanol - 03100 MONTLUCON - Tél. 04 70 03 82 40 - 06 77 36 35 98